

Rui DIAS

Commissaire aux comptes
Expert Comptable

**ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE ET
SPORTIVE DU BASSIN HOULLER**

Association

Centre Administratif de Cocheren – BP 30123 –
57804 FREYMING-MERLEBACH CEDEX

Inscrite au registre des Associations
du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume 41 – Folio n° 2749
SIREN 301 125 266 - NAF (APE) : 8899B

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE ET SPORTIVE DU BASSIN HOULLER

Association

Centre Administratif de Cocheren – BP 30123 – 57804 FREYMING-MERLEBACH CEDEX

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume 41 – Folio n° 2749

SIREN 301 125 266 - NAF (APE) : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'Association d'action Sociale et sportive de Bassin Houiller (ASBH)

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASBH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. OBSERVATION

Sans mettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur :

- les informations complémentaires relatives aux avantages en nature et les provisions.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir :

1. La périodicité des subventions ;
2. Les produits à recevoir ;
3. Le niveau approprié des dotations et des provisions ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES EN ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les



informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 mai 2023.

VII. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces



informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 15 juin 2023
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

BILAN ACTIF

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	13 471	13 471		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	68 425	24 971	43 453	40 361
Installations techniques, matériel et outillage industriels	511 865	290 616	221 249	214 351
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	795 642	507 483	288 159	290 938
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 000		1 000	1 000
Prêts	360 470		360 470	345 214
Autres	2 930		2 930	2 730
TOTAL I	1 753 801	836 541	917 261	894 593
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 209 113		2 209 113	2 120 758
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 709 604		1 709 604	1 524 095
Charges constatées d'avance	4 269		4 269	8 062
TOTAL II	3 922 986		3 922 986	3 652 915
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	5 676 787	836 541	4 840 247	4 547 507

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	815 358	815 358
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	57 648	54 206
Réserves pour projet de l'entité	111 935	111 935
Autres		
Report à nouveau	197 593	108 623
Excédent ou déficit de l'exercice	(34 261)	88 971
Situation nette (sous total)	1 148 273	1 179 092
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	180 734	193 389
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 329 007	1 372 481
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	91 000	49 000
Provisions pour charges	487 555	479 223
TOTAL III	578 555	528 223
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	475 995	517 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	582 803	523 299
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 607 130	1 450 594
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	153 230	13 320
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	113 526	142 071
TOTAL IV	2 932 685	2 646 803
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	4 840 247	4 547 507

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	8 918	6 238
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	4 452 585	3 241 934
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 935 853	7 983 555
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	15 181	1 400
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	262 306	335 027
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 625	5 444
TOTAL I	13 678 468	11 573 597
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	229 889	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 703 078	3 102 717
Aides financières	6 020	7 379
Impôts, taxes et versements assimilés	437 064	474 707
Salaires et traitements	7 709 536	6 462 169
Charges sociales	1 592 111	1 339 418
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	165 057	129 316
Dotations aux provisions	53 774	27 283
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 469	8 737
TOTAL II	13 898 996	11 551 726
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(220 528)	21 871
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	429	162
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	429	162
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 425	4 254
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	3 425	4 254
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(2 996)	(4 092)

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(223 525)	17 779
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	122 187	17 711
Sur opérations en capital	72 635	68 310
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	194 822	86 021
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	5 407	5 300
Sur opérations en capital	151	9 530
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	5 558	14 830
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	189 264	71 191
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	13 873 719	11 659 781
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	13 907 979	11 570 810
EXCEDENT OU DEFICIT	(34 261)	88 971
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	445 650	550 000
Bénévolat		
TOTAL	445 650	550 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	95 730	300 000
Prestations en nature	349 920	250 000
Personnel bénévole		
TOTAL	445 650	550 000

Annexe



INTRODUCTION

*L'exercice clôturé au 31/12/2022 présente un montant total du bilan de 4 840 247 €
et dégage un résultat de -34 261 €*

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le cout d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les couts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce cout d'acquisition. Tous les couts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux couts rendus nécessairement pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Engagement en matière de retraites :

L'engagement retraite a fait l'objet d'une provision constatée dans les comptes de l'exercice. Le montant de l'engagement s'élève à 487 555 €

Il a été calculé par référence à la convention collective de l'association dans l'hypothèse générale d'un départ à la retraite volontaire à l'âge de 60 à 62 ans.

2) Avantages en nature constatés hors bilan :

Apport volontaire en personnel mis à disposition :

CAF : 253 520 €

Communes : 96 400 €

Apport volontaire de biens et services :

Communes : 95 730 €

TOTAL GENERAL : 445 650 €

3) Provision

Réserve statutaire au 01/01 : 54 206 € dotation de l'année : 3 442 € solde au 31/12 : 57 648 €

Risques et charges au 01/01 : 49 000 € dotation de l'année : 42 000 € solde au 31/12 : 91 000 €

Indemn. dép. retraite au 01/01 : 479 223 € dotation de l'année : 8 332 € solde au 31/12 : 487 555 €

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	815 358				815 358
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	166 141		3 442		169 583
Report à nouveau	108 623		88 971		197 593
Excédent ou déficit de l'exercice	88 971	(88 971)	(34 261)		(34 261)
Situation nette	1 179 092	(88 971)	58 151		1 148 272
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	193 389		107 670	120 325	180 734
Provisions réglementées					
TOTAL	1 372 481	(88 971)	165 820	120 325	1 329 006

Immobilisations

Période du

01/01/22 au 31/12/22

A.S.B.H.

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	13 471		
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 471		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	59 585		8 840
Installations techniques et outillage industriel	428 230		85 135
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	516 415		32 800
Matériel de bureau, informatique et mobilier	200 782		45 645
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 205 011		172 420
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 000		
Prêts et autres immobilisations financières	347 944		28 247
TOTAL immobilisations financières :	348 944		28 247
TOTAL GÉNÉRAL	1 567 425		200 667

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			13 471	
TOTAL immobilisations incorporelles :			13 471	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 425	
Install. techn., matériel et out. industriels		1 500	511 865	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			549 215	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			246 427	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 500	1 375 931	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 000	
Prêts et autres immo. financières		12 791	363 400	
TOTAL immobilisations financières :		12 791	364 400	
TOTAL GÉNÉRAL		14 291	1 753 801	

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070-METZ

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	13 471			13 471
TOTAL immobilisations incorporelles :	13 471			13 471
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	19 224	5 748		24 971
Installations techn. et outillage industriel	213 879	78 086	1 349	290 616
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	286 274	66 967		353 241
Mat. de bureau, informatique et mobil.	139 985	14 257		154 242
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	659 362	165 057	1 349	823 070
TOTAL GÉNÉRAL	672 832	165 057	1 349	836 541

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	5 748		
Installations techniques et outillage industriel	78 086		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	66 967		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 257		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	165 057		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	165 057		

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	475 995
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	582 803
Dettes fiscales et sociales	1 606 340
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	153 230
TOTAL	2 818 368

Produits à Recevoir

A.S.B.H.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	2 207 353
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	2 207 353

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	4 269	113 526
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	4 269	113 526

État des Échéances des Créances et Dettes

A.S.B.H.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	360 470	6 684	353 786
Autres immobilisations financières	2 930		2 930
TOTAL de l'actif immobilisé :	363 400	6 684	356 716
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	790	790	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 207 874	2 207 874	
TOTAL de l'actif circulant :	2 208 664	2 208 664	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 269	4 269	

TOTAL GÉNÉRAL	2 576 333	2 219 617	356 716
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	475 995	129 656	346 339	
Fournisseurs et comptes rattachés	582 803	582 803		
Personnel et comptes rattachés	977 051	977 051		
Sécurité sociale et autres organismes	559 601	559 601		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	70 477	70 477		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	153 230	153 230		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	113 526	113 526		

TOTAL GÉNÉRAL	2 932 685	2 586 345	346 339	
----------------------	------------------	------------------	----------------	--

RAPPORT SPECIAL

ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE ET SPORTIVE DU BASSIN HOULLER

Association

Centre Administratif de Cocheren – BP 30123 – 57804 FREYMING-MERLEBACH CEDEX

Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD

Sous la référence Volume 41 – Folio n° 2749

SIREN 301 125 266 - NAF (APE) : 8899B

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Metz, le 15 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
23, rue de Sarre
57070 METZ